Élections professionnelles à l'AEFE du 3 au 10 décembre 2026

Commission Consultative Paritaire Centrale N°2

Engagé·es au quotidien pour les personnels et l'opérateur public AEFE !

Les commissaires paritaires FSU agissent

POUR LA DÉFENSE DES DROITS INDIVIDUELS

Les élu·es FSU en CCPC luttent **contre le favoritisme et l'arbitraire**. Ils et elles défendent un **paritarisme transparent**, fondé sur le **respect des textes** et **l'égalité de traitement,** au service des droits de tous les personnels, notamment lors :

- des refus de temps partiel ;
- des avis défavorables de renouvellement de détachement ;
- des fins de mission anticipée ;
- des contestations de l'appréciation du rendez-vous de carrière ;
- demandes de reconduction expresse des enseignants formateurs.

snes F.S.U. personnels du 2nd degré

POUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La FSU lutte pour améliorer l'attractivité dans toutes les zones par :

- la **suppression du bornage des détachements** et un accès à une mobilité choisie ;
- le maintien du **détachement auprès de l'AEFE**, sous contrat de droit public français ;
- le **réajustement de toutes les ISVL/ ICCVL** à hauteur des besoins réels ;
- une **refonte concertée de l'avantage familial** en une juste prestation familiale pour tous les enfants à charge ;
- le versement des **indemnités et primes statutaires** CPE, Psy-EN, professeur·es d'EPS, prime d'attractivité.

SnEP F.S.U. professeur·es d'EPS

POUR L'AMÉLIORATION DES CARRIÈRES

- Les élu·es FSU apportent des **conseils personnalisés** pour l'avancement d'échelon, l'accès à la hors classe, à la classe exceptionnelle, …
- Grâce à la FSU, les appréciations du **rendez-vous de carrière à l'AEFE** peuvent être contestées en CCPC de l'AEFE.
- La FSU revendique la prise en compte effective des **promotions en cours de contrat** pour les enseignant·es formateur·trices.

SNUEP F.S.U. enseignement professionnel

POUR UN RECRUTEMENT TRANSPARENT

- Suite à la **saisine du Conseil d'Etat par la FSU**, les commissions paritaires (CCPL et CCPC) ont gardé l'intégralité de leurs prérogatives.
- Les représentant·es de la FSU veillent au respect des mêmes règles pour tous et toutes, et garantissent la transparence et l'équité lors des recrutements.
- Les élu·es de la FSU **accompagnent les candidat·es** à chaque étape, les **informent** et les **conseillent** pour défendre leurs droits et éclairer leurs choix.
- La FSU milite activement **pour une égalité effective de traitement entre les femmes et les hommes**, notamment dans tout le processus de recrutement.



Du 3 au 10 décembre 2026,
faisons entendre notre voix
avec les syndicats de la FSU

F.S.U. Engagé·es au quotidien